

Recherches sociographiques



Richard MORIN (dir.) *et al.*, *Gestion locale et problématiques urbaines au tournant des années 1990*

Paul Villeneuve

Volume 32, numéro 2, 1991

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056622ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056622ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Villeneuve, P. (1991). Compte rendu de [Richard MORIN (dir.) *et al.*, *Gestion locale et problématiques urbaines au tournant des années 1990*]. *Recherches sociographiques*, 32(2), 282–284. <https://doi.org/10.7202/056622ar>

Tous droits réservés © Recherches sociographiques, Université Laval, 1991

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

moyennes sont apparues des universités, même si elles ont tendance à se spécialiser dans certains programmes d'enseignement et de recherche; des entreprises (Purdel, Canam Manac) prennent leur envol national, voire international, à partir de centres régionaux. L'activité «déconcentratrice» du tertiaire public est commandée par des raisons économiques et politiques bien connues, auxquelles l'auteur ajoute le besoin d'exercer une fonction de régulation sociale. En discutant de la création des municipalités régionales de comté, il suggère que «le contrôle des populations et des territoires représente un enjeu dont l'État cherche à s'emparer, à dominer et à contrôler de manière à l'intégrer dans des stratégies et des processus qui servent les intérêts du centre —et de la périphérie, s'ils coïncident». (P. 159.) Ces mots lourds de sens ne donnent lieu à aucune démonstration: le discours «misérabiliste» sur les périphéries n'est-il pas en train de pénétrer par la porte arrière, alors qu'on l'avait soigneusement évité tout au long de l'exposé?

L'ouvrage de Pierre Bruneau vient combler des lacunes dans notre connaissance du système urbain québécois. Malgré ses grands mérites, il comporte cependant quelques faiblesses. D'abord, la thèse d'un tissu parfaitement intégré, hiérarchisé et fonctionnel demeure, ici comme chez ses initiateurs, un modèle heuristique ou un type idéal. Un réseau de villes ne pourra probablement jamais posséder la cohérence et l'unité qu'un système biologique ou organisationnel peut avoir. Ensuite, bien que sensible aux dynamismes propres des villes moyennes, l'auteur a un peu tendance à les négliger. Par ailleurs, il isole le système québécois de l'ensemble canadien, évitant toute comparaison avec les villes moyennes de l'Ontario. Le parallèle mené avec les villes moyennes françaises est d'une portée limitée. Enfin, même s'il est mentionné, le rôle des élites locales et régionales, surtout politiques, passe presque inaperçu. Ils sont pourtant des acteurs majeurs du développement local et régional: leurs gestes et leurs décisions ont sans doute autant de poids que ceux des agents extérieurs. Par leurs capacités de coordonner, de convaincre, de rassembler et de mobiliser, ils exercent un pouvoir sur leurs régions et leurs localités. Comme le souligne l'auteur, l'analyse de cette réalité reste à faire; il est regrettable que son livre ne l'ait pas amorcée.

Louis GUAY

*Département de sociologie,
Université Laval.*

Richard MORIN (dir.) *et al.*, *Gestion locale et problématiques urbaines au tournant des années 1990*, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1990, x + 318 p.

L'actualité nous le confirme presque tous les jours: les gouvernements locaux sont sur la sellette. D'en haut, les instances centrales se déchargent sur eux de certaines responsabilités; d'en bas, ils suscitent un intérêt renouvelé dans des couches importantes de la population. Il y aurait un «nouveau localisme»: la qualité de citoyen, et de citoyenne, renouerait avec l'étymologie du mot. Les textes de cet ouvrage, fruit d'un colloque tenu lors du congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS) de 1989,

portent sur la décentralisation du pouvoir et la diversité du monde municipal. Une trentaine d'«urbanologues» du Québec et d'ailleurs y traitent de cinq thèmes particuliers.

Au sujet des *finances municipales*, P.-A. LETARTRE, dans un article lucide et clair, montre que la réforme fiscale mise en vigueur dans la province en 1980 fait passer les municipalités d'une situation où leurs sources de financement étaient peu autonomes et assez diversifiées à une autre où elles sont plus autonomes mais moins diversifiées. Favorable au principe de la taxation selon le bénéfice reçu, l'auteur se distingue de la position de P.-J. HAMEL qui défend, dans l'écrit suivant, l'impôt foncier fondé sur la valeur marchande, une forme d'imposition reposant beaucoup plus sur la capacité de payer. L. BEAULIEU analyse ensuite la tentation qu'ont les municipalités d'améliorer leur assiette fiscale en recherchant des développements quelquefois non conformes aux schémas des communautés urbaines ou des municipalités régionales de comté dont elles font partie.

Un deuxième groupe de six textes, présentés par Luc-Normand TELLIER, traite de l'*aménagement des espaces urbains vacants ou sous-utilisés*. Ils touchent à la fois l'espace résidentiel (F. COURNOYER, É. LA FRANCE) et industriel (P. SAINT-CYR, F. CHARBONNEAU, M. LESSARD), ainsi que les immeubles et terrains vacants (P. BARETTE). Des cas concrets illustrent la proposition, soulignée avec force par Tellier, selon laquelle ces terrains ne sont un produit ni nécessaire ni inévitable de notre système économique.

Deux séries d'articles, présentés par Richard MORIN, portent sur la *gestion des déchets* et sur l'*aménagement des rives en milieu urbain*. À première vue, rien de commun entre ces deux thèmes. En y regardant de plus près, on constate que la question du recyclage les concerne tous deux. Les déchets deviennent «ressource secondaire» et les rives urbaines sont converties en aires accessibles au public, souvent des espaces verts jouxtant les «espaces bleus». On retient trois cas d'aménagement: les îles Sainte-Hélène et Notre-Dame (M. LONDON), le Saint-Laurent dans la Communauté urbaine de Québec (J. GUYARD) et le Vieux-Port de Québec (P. LAROCHELLE, D. PICHÉ). Quant aux déchets urbains, J.-P. PANET examine le plan directeur de la Ville de Montréal, J.-P. REVÉRET évalue l'expérience de la collecte sélective menée à LaSalle, tandis que J.-F. LEONARD et J. LÉVEILLÉE abordent l'application des nouveaux modes de gestion (partition, partenariat, coproduction, etc.).

Le dernier thème, la *gestion des agglomérations métropolitaines*, est plus large et compte dix articles dont huit sur Montréal, un sur Toronto (F. FRISKEN) et un sur Londres (R. PÉTRELLI). Dans sa présentation, ce dernier note que plusieurs pays ont créé des gouvernements métropolitains dans les années 1960 et que, depuis, certaines grandes villes ont connu des progrès importants (la région parisienne est administrée depuis 1982 par un gouvernement régional élu), alors que d'autres subissaient des reculs (le gouvernement britannique a aboli, au printemps 1986, le plus vieux gouvernement régional du monde, celui de Londres). Entre ces deux situations, la Communauté urbaine de Montréal (C.U.M.) louvoie. Un urgent besoin de planification intégrée à l'échelle de l'agglomération réelle, et non plus seulement de l'île, se fait sentir. Là-dessus les propos convergent, qu'ils portent sur le rôle international de Montréal (M. POLÈSE, L. LACHARITÉ), sur la planification des transports métropolitains (P. LAMONDE), sur la gestion intégrée des espaces périurbains (M.-O. TRÉPANIÉ) ou, de façon plus globale, sur la performance de la C.U.M. depuis sa mise sur pied (R. PÉTRELLI, M. GAUDREAU, M. HAMELIN).

Au total, l'ouvrage constitue un assemblage, peut-être un peu disparate, de textes presque tous d'une grande qualité. Avec pareils recueils, les décideurs locaux peuvent

compter sur d'excellentes analyses des problèmes auxquels ils ont à faire face, et c'est tant mieux, car ceux-ci prendront sans doute de l'ampleur dans les années à venir.

Paul VILLENEUVE

*Département de géographie,
Université Laval.*

Pierre HAMEL, *Action collective et démocratie locale. Les mouvements urbains montréalais*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1991, 240 p.

On s'étonnera d'abord de voir paraître un ouvrage sur les mouvements urbains montréalais dans une conjoncture économique et sociopolitique où ils semblent avoir perdu beaucoup de leur visibilité et de leur actualité. N'est-il pas tentant d'affirmer, en effet, que ces groupes sociaux, tant à Montréal que dans la plupart des grandes villes américaines et européennes, appartiennent aux décennies 1960 et 1970, période au cours de laquelle on a assisté successivement à leur développement, à leur apogée, puis à leur déclin? À cela, Pierre Hamel répond que, en dépit du fait qu'ils ont connu des transformations importantes sur les plans organisationnel, idéologique et sociopolitique, ils demeurent, à l'aube des années 1990, des acteurs à part entière aussi bien dans la société civile que sur la scène politique. Aussi, à l'encontre de la thèse qui clame leur baisse, voire leur disparition, l'auteur soutient qu'ils se sont plutôt multipliés au cours des années 1980 en empruntant cependant des formes plus éclatées et plus diversifiées. Un changement qui s'inscrit tout de même dans une certaine continuité, bien qu'il contraste fortement avec les nombreuses mobilisations de masse et luttes urbaines qui ont marqué les décennies 1960 et 1970.

L'hypothèse générale du livre est que les mouvements urbains «ont participé activement, au cours des trente dernières années, à la transformation des rapports entre l'État et la société civile, dont l'enjeu était en bonne partie [...] l'élargissement des formes et des modes d'expression de la démocratie locale». (P. 28.) Pour vérifier cette hypothèse, l'auteur opte pour une perspective théorique et méthodologique (chap. 3) qui, tout en accordant une place importante au poids des facteurs externes (dont la crise de l'État-providence, pertinemment analysée au chapitre 2) et internes (problèmes organisationnels, idéologiques et financiers), reconnaît une certaine marge d'autonomie aux acteurs de ces groupes. Cette marge, liée à l'intentionnalité des acteurs, leur permet «de contribuer à la modernisation du système politique et au renouvellement de la démocratie». (P. 86.)

Dans le bilan de la période 1960-1990 (chap. 4), on regrettera que l'auteur n'ait pas fourni des données plus précises et à jour sur le nombre, les effectifs et les activités des associations populaires et communautaires. Des informations plus fouillées et présentées sous forme de tableaux comparatifs et chronologiques auraient permis au lecteur de se faire une idée plus juste de l'évolution et de la situation actuelle de ces organisations. En outre, elles auraient permis à l'auteur d'étayer certaines de ses conclusions, notamment lorsqu'il affirme que «les mouvements urbains montréalais des années 1980 se démarquent de ceux des années 1960» (p. 105) ou encore que «au cours des années 1980 les mouvements urbains se sont